



Communiqué de presse de

l'Association Française pour l'Étude du Sol¹

Alerte sur l'utilisation des sols dans les territoires péri-urbains

Alors que la communauté internationale est de plus en plus consciente de l'urgence qu'il y a à protéger les sols, soumis à des pressions multiples, les transformations de sols à des fins d'urbanisation continuent de prélever de grandes étendues de terres agricoles et forestières.

L'Association Française pour l'Étude du Sol, l'Afes, alerte sur ces faits et considère que les sols et les nombreux services qu'ils nous rendent doivent être au cœur des décisions d'aménagement et pris en compte à ce titre.

Un intérêt croissant de la part de la communauté internationale

La décennie 2014-2024 a été désignée « décade des sols » par l'IUSS, l'Union internationale de science du sol². Chaque année depuis 2013³, « pour célébrer l'importance du sol comme élément crucial du système naturel et comme contributeur essentiel au bien-être humain » l'Onu, l'Organisation des Nations Unies, célèbre le 5 décembre comme « Journée mondiale des sols » ; l'année 2015 fût aussi déclarée « Année internationale du sol. Les sols sont ainsi reconnus comme une des clés de l'environnement continental. Ces événements traduisent les inquiétudes de la communauté internationale du fait des nombreuses atteintes que les sols subissent ; ils sont largement relayés par l'IUSS et, au travers du GlobalSoilPartnership, par la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation.

Des dégradations massives et extrêmement rapides

Les sols sont l'objet de diverses dégradations sous l'effet de gestions inadaptées mais aussi du fait de changements globaux. L'augmentation régulière de la population contribue à celle de la demande alimentaire, et les sols restent le principal écosystème sur lequel reposent les mécanismes d'alimentation des plantes. Les transformations de sols à des fins d'urbanisation font perdre de grandes étendues de terres agricoles et forestières. Les sols se trouvent à l'interface des mécanismes de régulation des changements climatiques par le rôle qu'ils jouent dans les cycles du carbone et de l'eau.

Historiquement les sociétés humaines ont peu à peu installé leurs lieux d'habitation et d'activité là où l'agriculture pouvait se développer, et donc sur des sols favorables à leur exploitation. C'est le cas en particulier du bassin parisien. L'Afes rappelle que chaque seconde en France métropolitaine, 27 m² de sol disparaissent par imperméabilisation. Chaque seconde dans le monde, ce sont 6350 m² de terres agricoles qui disparaissent. Bien qu'une légère diminution du rythme d'accroissement de l'artificialisation des sols ait été enregistrée dans notre

¹ AFES – www.afes.fr

² <http://iuss.org/>

³ http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/68/232

pays entre 2006 et 2012 (87 000 ha⁴), cette artificialisation se poursuit et concerne pour 87 % de terres agricoles ; c'est donc au détriment de sols de très bonne qualité agronomique et d'autres services que ces sols peuvent rendre : atténuation de la pollution de l'air et de l'eau, protection contre les inondations, création d'îlots de fraîcheur, stockage de carbone... Les transformations urbaines actuelles de nos sociétés exercent de plus en plus de pressions qui remettent en cause les fonctionnalités indispensables de territoires de plus en plus étendus autour des agglomérations.

L'Afes alerte sur ces faits et considère que les enjeux d'aménagements doivent maintenant prendre en compte les sols, leurs qualités et leurs fonctions, ainsi que les conséquences de leur disparition : de solides réflexions doivent être engagées pour mieux contrôler leur artificialisation. La qualité des services rendus par les sols ne doit plus être ignorée , comme ne peut plus l'être le fait que les dégradations des sols menacent sur le long terme la qualité de vie des sociétés humaines.

⁴ <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/s/pertes-sols.html>